

CHRONIQUE

Bulletin d'Alger

Alger, 1^{er} avril 1905.

Le Comité du Vieil Alger, dont nous avons parlé dans notre premier Bulletin, s'est divisé en trois sections : la première s'occupe de sauvegarder tout ce qui donne à notre ville un attrait pittoresque; la deuxième s'occupe de lutter contre le caractère de banalité donné à la cité dans ses constructions neuves tant publiques que particulières; la troisième s'occupe de mettre en évidence, à portée du public, l'histoire des lieux que nous habitons, des faits qui s'y sont passés et des personnages qui s'y sont illustrés. La tâche de cette dernière section sera plus aisée et moins considérable que celle des deux autres qui auront à lutter contre le mauvais goût des architectes et l'indifférence des propriétaires de « maisons de rapport ». Cette dernière tâche cependant est particulièrement opportune au moment où la Chambre des Députés vient d'adopter une proposition de loi ayant pour objet d'organiser la protection des sites et monuments naturels de la France.

Un arrêté vient de prononcer le classement, comme « monuments historiques, » de la porte du Peñon de l'Amirauté d'Alger et de deux sanctuaires musulmans de Tlemcen. La porte du Peñon ne présente d'ailleurs qu'un intérêt assez restreint; la mosquée de Bâb Zir et Sidi l'Obbâd es Sefli, à Tlemcen, sont également peu de chose : toutefois il importait de mettre ces vieux débris à l'abri des atteintes de nos modernes dévastateurs.

Aujourd'hui même, 1^{er} avril, doit avoir lieu la rétrocession à l'État d'une charmante villa mauresque, sise dans les bois

de pins qui s'étagent au-dessus du Jardin d'Essai et dont M. le Gouverneur Général projette de faire une manière de Villa Médicis algérienne; là, chaque année, viendraient travailler, sous les auspices du Gouvernement Général, un certain nombre de jeunes artistes et l'on s'acheminerait vers la création d'un « Prix d'Alger ». La Compagnie Algérienne, dans la concession de laquelle se trouve la maison mauresque en question, s'est prêtée avec la meilleure grâce du monde à la rétrocession. Les travaux de réparation et d'aménagement indispensables commenceront incessamment.

Dans son discours d'ouverture de la session des Délégations financières algériennes, M. Jonnart a tenu à préciser les efforts que fait son administration pour préserver de l'oubli les traditions de l'art indigène. Ce passage est à citer textuellement :

La rénovation des arts industriels musulmans est une entreprise trop noble pour que nous ne la poursuivions pas avec un intérêt passionné.

Dans un pays comme celui-ci, fier de son nom de « France nouvelle », les préoccupations d'affaires ne doivent pas exclure les préoccupations de l'esprit.

L'excessive centralisation dont nous avons eu raison dans les dernières années seulement l'a empêché sans doute de développer toute l'originalité et toute la beauté qui sont en lui. Plus cette terre, en même temps que son industrie, son commerce, son importance politique s'accroîtront, deviendra cultivée, parée, embellie par les artistes et les penseurs, plus elle augmentera son prestige et son charme. Il lui faut donc des parures qui lui soient propres et n'aient point l'air d'être empruntées et copiées sur celles d'un autre âge et d'un autre tempérament.

L'art de la céramique architecturale, par exemple, est un art oriental par excellence, et il me paraît désolant que l'Algérie ait été jusqu'ici incapable de s'y adonner. Il est inexplicable qu'un pays qui, tant par la décoration de ses édifices publics, de ses maisons particulières que de ses promenades, consomme une si grande quantité de motifs de céramique et de plaques de revêtement, demeure tributaire des autres pays alors que cet art est de la pratique la plus aisée et que les matériaux comme les ouvriers sont à la portée de la main.

Nos écoles professionnelles d'arts indigènes sont nées d'hier, mais leurs débuts sont pleins de promesses, grâce aux intelligentes initiatives des instituteurs et des institutrices qui les dirigent. Une collection de dessins de tapis destinés à leur servir de modèles a déjà été mise à leur disposi-

tion. Elle va s'enrichir de nouveaux exemplaires. L'administration réunit en ce moment une collection des ornements en plâtre dont divers monuments de Tlemcen, et même d'Alger et de Constantine, offrent des spécimens si remarquables. Elle s'attache en outre à recueillir, pour en faire profiter les écoles, les ateliers et même les simples particuliers, un ensemble de recettes pour la teinture des soies et des laines.

Je suis convaincu, aussi, Messieurs, que, pour notre enseignement, l'exposition des arts musulmans que prépare le savant directeur du musée arabe, M. Gsell, en vue de la prochaine réunion du Congrès des Orientalistes, sera une manifestation pleine d'intérêt.

Déjà les artistes qui viennent nous visiter rendent hommage aux aspirations nouvelles de l'Algérie qui, à peine émancipée, à peine maîtresse de son budget, a rompu l'inélégante et banale tradition à laquelle nous devons tant d'édifices publics si peu en harmonie avec l'expression de sa vie et la lumière de son ciel. La médersa d'Alger et celle de Tlemcen, qui toutes deux viennent d'être achevées, font revivre sous nos yeux l'art oriental et témoignent de l'esprit nouveau qui nous anime. Nous désirons que la médersa de Constantine, dont les plans sont terminés, ajoute bientôt à l'originalité et à la beauté de cette ville.

Les indigènes sont en assez grand nombre dans l'armée d'Afrique pour qu'on ait songé depuis longtemps à se servir de l'autorité militaire afin d'agir sur leurs esprits dans le sens d'un rapprochement de leur civilisation avec la nôtre. Un essai curieux dans cette direction vient d'être tenté par M. Bonnet, colonel du 1^{er} régiment de tirailleurs. Il s'agit de donner aux candidats indigènes aux grades militaires une instruction appropriée et progressiste. Dans cette pensée le colonel Bonnet a fait éditer un manuel d'*Instruction morale*, un *Abrégé d'histoire* et un *Abrégé de géographie*. Le premier de ces ouvrages nous intéresse par la méthode qui y est appliquée : la morale y est enseignée par aphorismes appuyés sur des citations du *Coran* et de *Sidi Khelîl* ; la science y est opposée à la superstition ; la propriété et la famille y sont définies et expliquées comme des institutions fondamentales de la société. On aurait tort de se laisser aller à sourire de ce dogmatisme simple et parfois naïf, car il est en somme adapté aux esprits auxquels il s'adresse. Je n'ose émettre une opinion ferme sur l'efficacité de l'enseignement de la morale par le *Coran* ; après tout, si on juge que l'autorité d'une révélation est nécessaire pour imposer des règles de conduite à des intel-

ligences peu avancées, celle du Coran peut bien leur convenir : et je trouve piquant de nous voir l'invoquer. Quoi qu'il en soit, la tentative du colonel Bonnet est digne d'attention et il y a un grand intérêt à suivre l'expérience qui, seule, peut permettre de se prononcer sur la valeur pratique de la méthode.

L'assistance est un autre moyen très intéressant d'agir sur les populations indigènes qui nous entourent : l'assistance médicale a particulièrement, depuis quelques années, fait l'objet des préoccupations du Gouvernement Général. Ici encore il est intéressant de citer un passage du discours de M. Jonnart auquel nous avons déjà fait un emprunt :

..... Mais nous n'avons pas seulement la volonté de développer l'instruction et les connaissances pratiques des indigènes et de réveiller le génie artistique de leur race, nous nous appliquons, par la création d'œuvres de prévoyance et d'assistance à leur assurer plus de bien-être et une meilleure hygiène.

L'institution des infirmeries indigènes a été accueillie avec une vive reconnaissance par les populations indigènes. Ces infirmeries ont donné presque partout d'excellents résultats. L'expérience nous permettra de corriger certains détails d'application et d'améliorer encore les services, mais dès à présent nous pouvons dire que l'idée maîtresse qui a présidé à leur organisation est des plus pratiques et sera des plus fécondes. Actuellement, 50 infirmeries fonctionnent, 20 nouvelles seront prochainement ouvertes.

D'autre part, les consultations médicales gratuites aux indigènes se sont généralisées. A la fin de 1903, ce service existait dans les communes mixtes et quelques communes de plein exercice. Aujourd'hui il est assuré dans toutes les communes du territoire du Tell et déjà dans un assez grand nombre de régions des Hauts-Plateaux.

Pour assister les médecins de colonisation, soit dans les infirmeries indigènes, soit dans les consultations données dans les tribus, j'ai pris les dispositions nécessaires en vue de former un corps d'auxiliaires médicaux indigènes recrutés par voie de concours et qui devront faire deux années d'études préparatoires à l'École de médecine et de pharmacie d'Alger. Il ne s'agit pas de créer un nouveau corps d'officiers de santé, mais de simples assistants soignant les malades sous le contrôle et la direction des médecins.

Je suis heureux de vous faire connaître également que les soins anti-ophtalmiques préconisés par mon administration sont très appréciés et

que notre intention est d'étendre ce service suivant des données plus scientifiques et dans des conditions plus efficaces.

La médecine est, du reste, une des branches de la culture européenne dans laquelle les musulmans indigènes ont eu le plus de succès; récemment encore, M. Bentami Belkassemould Hamida, élève de l'École de médecine d'Alger, vient de soutenir brillamment devant la Faculté de Montpellier une thèse sur le *Traitement du trichiasis de la paupière supérieure par la marginoplastie*. Et pendant que de jeunes musulmans se mettent ainsi à l'étude de la médecine contemporaine, d'autres savants travaillent, par leurs recherches érudites, à nous reconstituer le tableau de la médecine arabe: tel M. G. Colin, professeur au Lycée d'Alger qui, déjà diplômé de l'École des langues orientales, licencié ès lettres et licencié en droit, vient de soutenir, également devant la Faculté de Montpellier, une thèse d'un grand intérêt sur '*Abderrezzâq el Djesâiri*, médecin arabe du XII^e siècle de l'Hégire.

Nous terminerons ce Bulletin en évoquant la grande figure d'Édouard Cat, jadis professeur à l'École des lettres d'Alger, mort il y a deux ans, dont on vient d'inaugurer un buste dû au ciseau de Gaudissart et qui fait beaucoup d'honneur à ce jeune sculpteur algérien. La cérémonie a eu lieu le 12 mars dernier, en présence d'une foule immense, devant les représentants de l'Administration, de la Municipalité et de l'Enseignement; on y a rappelé l'œuvre politique et les vertus du défunt. Son œuvre scientifique a été un peu oubliée dans les discours: elle fut cependant considérable. La maîtrise de son enseignement lui valait la faveur du public et l'affection des étudiants; ses œuvres, très dispersées et dont il serait utile de reconstituer la liste précise, forment une contribution importante à l'Histoire de l'Algérie, où la sûreté de l'information ne le cède ni à la rectitude des appréciations ni à la lucidité de l'exposé.

EDMOND DOUTTÉ,

Chargé de cours à l'École des Lettres d'Alger.

Lettre de Paris

Paris, 1^{er} avril 1905.

Parmi les déballages de peinture que la vanité des gens dits du monde, ou une savante et honnête réclame multiplie aux quatre coins de Paris, il faut mettre à part l'exposition des Orientalistes; une galerie de tableaux, dont la moitié au moins n'est pas dénuée d'intérêt, est vraiment une belle galerie. L'Orient proprement dit et l'Afrique du Nord n'y ont point occupé toute la place; l'Italie et l'Espagne y furent largement représentées; ainsi la série d'études que M. Cottet, outre des impressions de Constantinople, a rapportées d'Espagne, elles ne sont point, pour la plupart, sans quelque violence; elles rappellent certains dessins fougueux de G. Doré, précisés par une observation consciencieuse et attentive de la nature. Elles expriment bien la rudesse du sol et de la lumière d'Espagne: d'autres sans doute diront ses grâces. Celles du Sud Algérien sont bien connues de M. Dinet: il eut au grand Palais, un délicieux village d'oasis dont les murs de terre rouge sortent doucement de l'ombre au premier soleil; des vapeurs blanches traînent sur les palmiers, s'accrochent au minaret pattu de la petite mosquée; les contours ont cette netteté imprécise et changeante des choses très matinales, et, sans éclat, la lumière déjà vibre, s'épand, s'étire en une caresse. Beaucoup de charme aussi dans un couple de Bédouins, aux yeux ardents, très sincères. Les intérieurs juifs de M. Lunois sont des documents très intéressants pour l'ethnographie; ils sont criants de vérité; mais, pour mon goût, ils crient un peu trop fort. Ses cavaliers en fantasia ont de l'entrain et de la fougue; mais là encore l'effort pour rendre la lumière des heures brûlantes du jour cède devant la résistance de la matière; rien ne redit l'éclat du soleil. Et encore beaucoup de jolies petites choses, intérieurs, coins de souq, mosquées, plaines vides, palmiers, et aussi pas mal de petites et grandes toiles où des gens, certainement pétris de bonnes intentions ont réuni des couleurs que je n'ai point comprises.

Les journaux de France et d'Algérie ont parlé récemment d'un projet d'établissement d'une mosquée à Paris. Est-ce bien l'heure propice à un tel dessein? Je n'ai pas à en être juge, et je rappellerai seulement comment l'idée fut émise naguère, et comment elle parut tout près d'être réalisée.— En Angleterre, où, comme dans la Rome antique, il semble que tous les dieux soient assurés de trouver des fidèles, l'Islam a fait depuis quelques années des prosélytes, particulièrement à Manchester, et leurs groupements réunis bientôt autour d'une mosquée, ont donné aux sujets musulmans des Indes établis outre Manche, une impression de chez soi que rien ne leur rend à Paris. Vers 1896, M. Cambon, alors gouverneur de l'Algérie, après un entretien avec M. Houdas, provoqua la réunion d'une commission chargée de formuler un projet et de recueillir des fonds; M. Delcassé prit une part active aux travaux de ce comité, qui réunit aussitôt quatre mille francs; M. Colas, directeur des phares ottomans, apportait, outre sa cotisation personnelle, l'appoint précieux de ses relations avec le sultan de Constantinople; la commission comptait encore parmi ses membres MM. Houdas, Aynard, La Martinière, Saladin. Un projet de construction signé Baudry fut adopté; il sembla que les fonds nécessaires, environ douze cent mille francs, seraient aisément réunis; mais il fallait un emplacement, et c'est là que l'affaire se gâta. La direction de l'Exposition de 1900 mettait déjà la main sur le terrain d'angle du pont de l'Alma, qu'elle continuera sans doute à occuper durant quelques siècles; le dépôt des marbres, cette ultime ressource des chercheurs de place, repoussa lui aussi la mosquée; et ce ne fut que plus tard que l'on parla vaguement d'un terrain à Montmartre. Cependant M. Cambon quittait Alger pour Washington: la commission cessa de se réunir, et personne ne pensa plus à la mosquée de Paris. Il est évident que ce projet doit un jour aboutir; la France doit pouvoir, à Paris, offrir à ses sujets musulmans une hospitalité complète. Il faudra se rappeler que le sol d'une mosquée doit être en terre d'Islam, et que le terrain destiné à la construction de la mosquée de Paris devra être concédé à un prince musulman; et la solution sera facile à trouver. Mais on peut prévoir qu'il sera prononcé là-dessous de grands mots, qui permet-

tront à quelques-uns de faire croire aux badauds qu'ils sont capables de grandes choses.

La thèse qui a valu à M. Gaston Loth le grade de docteur ès-lettres, vient d'être publiée : elle sort ainsi de mon domaine. Je puis dire pourtant que l'attention avec laquelle a été discutée par les professeurs de la Faculté des Lettres un travail traitant du *Peuplement italien en Tunisie et en Algérie*, montre la place que les études pratiques de géographie ont prises dans l'enseignement de l'Université de Paris ; celles qui concernent l'Afrique du Nord ont notamment trouvé dans M. Augustin Bernard un maître admirablement préparé par son expérience de la vie maghrébine. C'est avec un optimisme constant que M. Loth envisage sous toutes ses faces le problème italien en Tunisie ; il est évident que c'est d'une population méditerranéenne et non exclusivement française qu'il faut attendre le peuplement européen de l'Afrique du Nord ; mais il faut ainsi que cette nouvelle famille humaine ait et garde la marque française par la prédominance du nombre et par celle de la valeur économique ; c'est ce que M. Loth a fort bien vu et ce sera le programme d'action de tous les gouvernements de France.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES,

Secrétaire de l'École de Langues Orientales vivantes.

